

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24675**

Intitulé

MASTER : MASTER Master – Domaine : Droit, économie, gestion – Mention : Administration publique – Spécialité : Management des organismes sociaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Strasbourg, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université, Recteur Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

3197 - Etablissements privés sanitaires et sociaux UHP, 3274 - Etablissements et services privés, sanitaires, sociaux et médico-sociaux (CRRR)

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

13121 gestion publique

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de ce master possède une vision globale de la gestion des risques sociaux (personnes âgées, enfance, famille, personnes handicapées, lutte contre l'exclusion) ainsi que de ses acteurs (Etat, assurances sociales, collectivités locales, régimes complémentaires, économie sociale).

Il est ainsi opérationnel en termes de gestion des risques liés à ces différents contextes d'intervention et est capable d'identifier les synergies d'action entre acteurs sur un territoire local ainsi que d'animer des partenariats et des politiques publiques locales.

Le diplômé est amené à mettre en œuvre des outils de management stratégique et opérationnel dans le domaine de la gestion de projet : identification des besoins, construction d'indicateurs, d'évaluer ses actions et d'assurer la communication interne et externe.

Dans ses différentes activités, il peut aussi intervenir dans les domaines de la gestion : des ressources humaines (fonctions RH, développement des compétences, droit du travail, conduite du changement) ; budgétaire ; financière.

Le master Management des organismes sociaux a vocation à établir des connaissances solides du paysage institutionnel de la protection sociale sur les différents risques et acteurs impliqués.

Le diplômé collabore avec les différents acteurs concernés pour un risque donné et doit être à même de s'adapter à tout nouvel environnement, écouter les interlocuteurs et savoir poser des problématiques complexes, tout en veillant à garder neutralité, esprit critique et stratégique, en vue d'améliorer l'existant.

Les « ingénieristes sociaux » sont des experts des politiques sociales, de l'action sociale et médico-sociale. Ils ont les capacités et compétences suivantes :

- savoir analyser des questions sociales
 - être force de proposition quant aux politiques et actions en vue de résoudre les problématiques identifiées
 - être capable de conduire des programmes ou des projets d'intervention sociale complexes.

Leurs compétences appartiennent aux champs de l'expertise et du conseil, de la conception et du développement ainsi que de l'évaluation ; elles sont également transférables dans le champ de la formation.

Des compétences en management collaboratif ont été développées au cours de ce master professionnel, ces profils étant appelés à piloter de la coproduction de connaissances et d'actions entre tous les acteurs concernés.

Enfin, le diplômé a développé de bonnes capacités à négocier avec divers interlocuteurs, intimement liées avec son savoir-être dans des situations parfois complexes.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Fonction publique, organismes de santé, sociaux, etc.

- Cadres dans les organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage

- Cadres responsables de l'action sociale et médico-sociale dans les Centres communaux d'action sociale (CCAS), les Conseils généraux, les Agences régionales de santé (ARS)

- Cadres dans les Services déconcentrés du ministère des affaires sociales comme la Direction Régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et ceux du Premier ministre comme la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)

- Cadres hospitaliers

- Cadres et directeurs d'associations œuvrant dans le champ social (aide à domicile, insertion par l'économie, gestion des services et structures sociales) ou dans le "consulting"

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1201 : Action sociale

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composants de la certification :**

Ce master se prépare en 2 ans (4 semestres), et valide 120 ECTS, chaque semestre représentant 30 crédits.

Le Master Management des Organismes Sociaux se décline en deux étapes :

Le premier semestre est dédié aux enseignements suivants :

- Politiques publiques sociales
- Management stratégique et opérationnel
- Conduite de projet et systèmes d'information
- Gestion des risques

Le second semestre à un stage d'au minimum 3 mois

La mention ne comporte pas de tronc commun en M2. Néanmoins, certains enseignements sont mutualisés entre plusieurs parcours et/ou plusieurs spécialités. Certains enseignements sont également mutualisés avec des formations extérieures à la mention et, tout particulièrement avec la prépa ENA (IEP de Strasbourg).

Les parcours de la mention Administration publique comportent au moins 400 h d'enseignements et, pour toutes les formations professionnelles, un stage professionnalisant. L'enseignement prend la forme de cours magistraux et de séminaires faisant largement appel aux travaux en groupe animés par des professionnels. Tous les parcours comprennent également un volet de formation en langue avec auto-formation des étudiants et certains enseignements sont dispensés en langue étrangère (allemand et anglais). Tous les enseignements font l'objet d'une affectation harmonisée des ECTS.

Un conseil pédagogique, composé des responsables de spécialités et de parcours et présidé par le responsable de la mention, assure la coordination scientifique, pédagogique et administrative de la mention.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants-chercheurs et professionnels
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2013-756 du 19 août 2013 articles R613-33 à R613-37

Journal Officiel de la République Française n°0192 du 20 août 2013

Références autres :

Arrêté du 31 août 2009 relatif aux habilitations de l'Université de Strasbourg à délivrer les diplômes nationaux.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Site de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESPE) : <https://www.unistra.fr/index.php?id=18478>

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr>

Site de la composante : www-iep.u-strasbg.fr

Lieu(x) de certification :

Université de Strasbourg : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Bas-Rhin (67) [Campus centre]

Université de Strasbourg

4 rue Blaise Pascal

CS 90032

F-67081 Strasbourg cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut d'études politiques

Ensemble Saint-Georges

47 avenue de la Forêt-Noire

67082 Strasbourg Cedex

Historique de la certification :